

*Du mythe méhariste à la construction des armées nationales sahélo-sahariennes :
représentations coloniales, reconfigurations sociales et cohésion nationale
Une comparaison Mauritanie / Niger 1945-1969*

L'histoire des unités sahariennes de l'armée coloniale française a fait l'objet d'une littérature mémorielle française abondante, produite et utilisée surtout par des militaires attachés au Sahara et à ses populations, et qui continue parfois d'alimenter des publications récentes sur les problèmes politiques actuels de la région. Le manque de moyens d'analyse critique contribue, dans ces écrits, à la persistance d'un mythe méhariste qui concourt à une vision simpliste des luttes armées d'une partie des populations nomades jusqu'à aujourd'hui – que ce soit au Sahara occidental ou dans le Nord malien et nigérien¹. D'un autre côté, de nombreux anthropologues, géographes ou politologues ont fourni des analyses complexes sur les transformations à l'œuvre dans l'ordre social des sociétés nomades, maures et touarègues en particulier, face à l'instauration des États, coloniaux puis nationaux².

À la rencontre presque impossible entre ces deux approches, ce projet souhaite proposer l'alternative d'une histoire sociale des unités militaires sahariennes et une analyse de leur devenir dans les armées nationales. Il consiste à reconstituer des trajectoires individuelles et des réseaux de solidarité militaire au désert, pour mieux qualifier les reconfigurations de la période coloniale tardive et des années suivant les indépendances. En articulant logiques professionnelles et logiques sociales, il s'agit d'interroger l'appropriation ou, au contraire, le rejet du politique à travers les stratégies d'inclusion/exclusion des minorités lors de la création des forces armées nationales.

Cette démarche s'inscrit dans une position de recherche qui souhaite valoriser l'analyse historique des armées nationales des États issus de l'empire colonial français, en les concevant non comme des clones déchus de l'armée française, mais comme des institutions incarnées par des groupes sociaux en interactions avec d'autres acteurs, politiques et « civils », Français et Africains, dont il faut saisir toute la complexité de la construction, ancrée dans les enjeux locaux. Dans ce but, les outils de l'histoire, sources d'archives, dossiers militaires, mémoires et entretiens biographiques, doivent être mobilisés aux côtés des apports et méthodes de la sociologie historique, des sciences politiques et de l'anthropologie. Ces derniers engagent en effet à tenir compte de la superposition, chez les militaires des unités coloniales puis nationales, d'appartenances multiples : familiales et tribales, régionales, professionnelles, nationales ; ils permettent aussi d'observer le rapport de ces militaires à la construction nationale, et d'interroger leur cohésion au sein de l'outil de souveraineté que sont les forces armées.

Un objet délaissé et une approche originale :

Les « groupes nomades », ou « groupements méharistes » des troupes coloniales, nés au tout début du XX^e siècle, sont fondés sur un double recrutement qui associe des tirailleurs sub-sahariens, soldats réguliers et venus de toutes les colonies du groupe de l'Afrique occidentale française, et des goumiers, « irréguliers » combattant à dromadaires et issus des populations sahariennes nomades. Le devenir de ce système, parfois appelé « mixte », lors de la création des armées nationales, n'a

¹ Un des écrits les plus récents qui illustre cette tendance est RAFFRAY Mériadec, *La révolte des hommes bleus : Touaregs, 1857-2013*, Paris, Economica, 2013, écrit pour le Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) de l'armée de terre française.

² Ces travaux sont très nombreux, par exemple ceux d'André Bourgeot, Denis Retaillé, Mariella Villasante, Zekeria Ould Ahmed Salem, Pierre Boilley ou Charles Grémont, cf. bibliographie.

pas donné lieu à des recherches approfondies, ce qui s'explique sans doute par le peu d'intérêt que la construction de ces institutions a suscité plus généralement³.

Or, loin d'être établie d'avance par un agenda français de décolonisation « pacifique », la formation des armées postcoloniales est un processus long et complexe qui mobilise, en particulier dans la zone sahélo-saharienne, de nombreux éléments cruciaux pour la construction de l'État⁴. D'abord, la structuration d'une identité spécifique qui lie officiers français et supplétifs sahariens s'opère au cours de la période coloniale⁵ ; l'importante spécialisation des carrières coloniales sahariennes contribue à construire un réseau qui répond, tout en la transformant profondément, à l'organisation des rapports sociaux des communautés sahariennes. Il s'ensuit une superposition des lignes structurant les unités militaires de l'État colonial tardif : hiérarchie militaire, âge, appartenance tribale, position sociale, loyautés indéfectibles construites sur des générations de méharistes/goumiers. Ces lignes, à l'heure du départ des militaires français et du transfert d'autorité vers l'État national, entraînent un rapport problématique aux nouvelles règles du jeu politiques⁶.

Prérequis et approches :

La recherche effectuée pour le doctorat m'a permis de proposer une histoire de l'armée en Mauritanie et de retracer notamment l'évolution complexe des unités méharistes, entre armée et maintien de l'ordre, police et gendarmerie, au cours de la période coloniale tardive⁷. Ce travail contribuait aussi à l'analyse de la construction de l'armée nationale mauritanienne et de sa mise à l'épreuve dans des conflits intérieurs et extérieurs, grâce à une chronologie longue (1909-1978). Il s'agissait ainsi de préciser les multiples dimensions du legs⁸ militaire colonial dans le contexte sahélo-saharien, mais aussi de souligner l'importance du levier politique local sur les orientations précises des forces armées nationales. En définitive, cette thèse montrait combien l'ancrage dans un contexte local précis expose la complexité du processus et la multiplicité des forces à l'œuvre dans la construction du rapport de l'État postcolonial à ses militaires.

Deux approches, combinées à une comparaison avec un second État de la sous-région, le Niger, motivent aujourd'hui la poursuite de mes recherches et la présentation de ce projet de post-doctorat. Il s'agit d'une part de développer une étude topographique de goumiers maures et touaregs, « irréguliers » de l'armée coloniale, ayant prolongé leurs carrières au sein des armées nationales mauritanienne et nigérienne. En parallèle, on cherchera à reconstruire le réseau d'officiers français, spécialistes du terrain saharien, qui contribuent à maintenir, à travers les indépendances, les

³ Contrairement aux armées africaines contemporaines, largement étudiées par les politologues, qui ont multiplié les typologies, ont comparé et analysé les nombreux coups d'État lors des décennies 1970 et 1980 en particulier, et scrutent, plus récemment, les relations civilo-militaires dans les sociétés africaines. Peu ancrent toutefois leurs travaux dans un substrat local et font l'effort d'historiciser leur objet.

⁴ Quelques travaux qui étudient les armées ou les militaires sur le temps long l'ont clairement montré : ceux de Marielle Debos sur le Tchad, de Joël Glasman sur le Togo, l'ouvrage collectif dirigé par Idrissa Kimba sur le Niger, ceux de Vincent Joly sur le Mali, ou encore la très récente thèse sur l'armée ivoirienne d'Arthur Banga.

⁵ CARATINI Sophie, « L'autre comme miroir : guerriers nomades et méharistes français dans la Mauritanie coloniale des années trente », in E. Martinoli (dir.), *Regards sur la Mauritanie*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; BAYART Jean-François, « Les chemins de traverse de l'hégémonie coloniale en Afrique de l'Ouest francophone. Anciens esclaves, anciens combattants, nouveaux musulmans », *Politique africaine*, 2007, vol. 1/2007, n° 105, p. 201-240.

⁶ DJIBO Mamoudou, « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger », *Autrepart*, 2002, vol. 23, n° 3, p. 135-156 ; GREMONT Charles, « Touaregs et Arabes dans les forces armées coloniales et maliennes : une histoire en trompe-l'oeil », *Notes de l'IFRI*, 2010, Le Maghreb dans son environnement régional et international.

⁷ En s'inspirant des travaux sur le *colonial policing*. Ils abordent la question du contrôle moral et de la violence symbolique résidant dans les rapports de hiérarchie entre cadres européens et éléments indigènes des forces, et enrichissent aussi l'analyse des phénomènes accompagnant la décolonisation et la transmission de l'État du point de vue de l'organisation de la sécurité. Les recherches françaises autour du maintien de l'ordre et des carrières policières en situation coloniale ont fait l'objet, ces dernières années, d'un développement dynamique. Elles renouvellent l'histoire des forces de l'ordre en contexte colonial, et poussent à abandonner le paradigme du transfert d'un modèle métropolitain. Voir les travaux de David Killingray, de Martin Thomas, Timothy Parsons par exemple ; de Joël Glasman et Emmanuel Blanchard.

⁸ BAYART Jean-François et BERTRAND Romain, « De quel « legs colonial » parle-t-on? », *Esprit*, décembre 2006, p. 134-160.

relations tissées pendant la période coloniale tardive avec leurs auxiliaires nomades. D'autre part, il s'agit de mesurer précisément le devenir des unités mixtes lors de la création des institutions militaires nationales ; identifier les choix des élites politiques africaines quant à l'organisation des forces armées, ainsi que les orientations de la coopération militaire française ; enfin, observer la cohésion militaire qui en résulte lorsque la jeune armée est amenée à intervenir sur le sol national.

La comparaison entre Mauritanie et Niger paraît d'autant plus féconde qu'ayant connu un traitement colonial assez semblable, les deux pays n'en ont pas moins des compositions et trajectoires postcoloniales très différentes. La première, à dominante saharienne, voit la construction de l'État revenir à une majorité maure, ce qui entraîne une adaptation progressive du monde nomade à l'appropriation du politique, phénomène analysé largement par l'anthropologie et la géographie⁹. Le second, au contraire, est un exemple de désagrégation de l'ancien ordre social prévalant au Sahara, en particulier dans la société touarègue, qui implique la recherche d'une nouvelle place dans l'arène politique nationale par le biais d'une idéologie qui fonde de nouveaux rapports sociaux¹⁰.

La période à étudier doit tenir compte des évolutions liées à la création de l'Union française en 1946, afin de montrer les tentatives d'adaptations des unités sahariennes aux missions des forces armées qui s'orientent davantage vers le « maintien de l'ordre intérieur », ainsi que le souci des autorités militaires de former, même trop tard, des cadres locaux. Entre 1958 et 1963 a lieu le processus de mise sur pieds des armées nationales, lent et laborieux : les gouvernements des États en devenir commencent à prendre position sur l'organisation de la sécurité et sur les forces dédiées au maintien de l'ordre, conseillés par des officiers français encore sur le terrain. Malgré les discours d'union nationale et les efforts entrepris pour ménager aux diverses communautés, le Niger connaît en 1963 une mutinerie, qui en dit long sur les mouvements contraires déjà présents au sein des forces armées. En Mauritanie, c'est lors de l'intervention de l'armée dans l'explosion de tensions linguistiques, identitaires et sociales qu'il faut observer la mise à l'épreuve de sa cohésion. La décennie 1960 permet d'interroger la mise à l'épreuve des forces armées sur le terrain politique, en suivant la consolidation (ou non) du groupe des militaires.

Problématique et sources :

La formation de l'État – colonial puis national – contribue à la solidification de toutes une gamme de catégories séparant monde nomade et monde sédentaire, Sahara et vallées des fleuves, « Afrique blanche » et Afrique noire », en transformant l'appréhension du territoire. D'une somme de sites séparés mais en interaction constante, depuis la période médiévale au moins, il envisage le territoire « *d'un seul coup d'œil*¹¹ ». Puis, lors de la construction de l'État moderne, « *les événements et les évolutions politiques [semblent] donner une cohérence définitive et « naturelle » à ce découpage*¹² » issu de la conquête coloniale. La question se prolonge au cours des décennies suivantes, à travers la réappropriation du territoire à l'aune des transformations politiques. Plutôt que reprendre l'opposition classique nomades/sédentaires comme clé de compréhension de l'histoire des sociétés sahélo-sahariennes, et en particulier des conflits contemporains, il s'agit de montrer comment les représentations se construisent dans le cadre de la mise en place du système de contrôle militaire colonial, comment elles se solidifient à travers la spécialisation méhariste et

⁹ Voir les thèses d'Alain Antil, de Riccardo Ciavolella et de Clément Lechartier par exemple.

¹⁰ BOURGEOT André, « La crise malienne : vers une recomposition géopolitique des espaces sahariens », in Alain ANTIL et Mansouria MOKHEFI (dir.), *Le Maghreb et son Sud : vers des liens renouvelés*, CNRS Editions, Paris, 2012, p. 91-109.

¹¹ RETAILLE Denis, "Le territoire est-il un lieu?", in FREROT Anne-Marie (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie : actes du colloque de Tours*, 19 et 20 octobre 1995, Université de Tours, URBAMA, coll. « Fascicule de recherche », n°33, 1998, p. 99-104.

¹² OULD AHMED SALEM Zekeria (dir.), *Les trajectoires d'un État-frontière. Espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, Dakar, CODESRIA, 2004.

dans quelle mesure elles impactent la cohésion des armées nationales au moment de la construction des États postcoloniaux¹³.

En Mauritanie, cette classification s'opère d'abord vis-à-vis des populations vivant le long du fleuve Sénégal et soumises à la conscription donc fournissant, de gré ou de force, des recrues pour les tirailleurs. Elle s'opère aussi entre tribus maures « guerrières » et « maraboutiques » (soit disant inaptes au métier des armes) ou même entre régions. Elle a trait surtout à la labellisation des tribus « amies » ou « ennemies » de l'« ordre colonial », cette dernière catégorisation étant, bien entendu, extrêmement mouvante. Au Niger, comme au Mali (alors Soudan français), cette rhétorique coloniale propre aux communautés vivant au désert est valable aussi, et les Touaregs sont les principaux opposants identifiés, ce qui tend à uniformiser la diversité du monde nomade, en l'opposant aux populations des régions du Sud, au sein desquelles l'armée coloniale recrute en masse.

Malgré les jugements partagés par tous les acteurs de l'administration et de l'armée coloniale au Sahara, sur l'incapacité atavique des Maures ou des Touaregs à obéir à la hiérarchie et à supporter la discipline militaire, certains de ces goumiers servent pendant dix, quinze ou vingt ans dans les groupes nomades, unités fondées sur le double recrutement. Quels sont les résultats, lors de la mise sur pieds des unités nationales, de la proportion des anciens goumiers, de leur devenir professionnel, de leur avancement ou au contraire de leur déclassement ? Préciser cette question permet ensuite d'interroger les relations entre les deux éléments au sein de la nouvelle institution.

Les archives conservées au moment de l'établissement des pensions de ces auxiliaires permettent de consulter des livrets de méharistes qui en disent long sur les pratiques administratives des militaires en situation coloniale et sur la « relation coloniale » au sein de cette institution spécifique qu'est l'armée coloniale au désert ; les dossiers de suivi des officiers méharistes français sont disponibles en partie aux archives nationales de Nouakchott et de Niamey, et ceux des tirailleurs gradés, accessibles pour certains au Centre administratif du personnel militaire de Pau¹⁴.

Au moment de l'institutionnalisation de l'État-nation, les nouveaux gouvernements héritent de la délicate question des unités nomades et de leur insertion au sein de la nouvelle armée. Ils construisent alors leurs discours sur l'importance de la cohésion nationale, dont les forces armées doivent être le reflet en contribuant à forger le sentiment d'unité. Dans les faits, les crispations naissent vite et s'observent dans l'avancement et l'accès aux fonctions de commandement, ainsi que dans la confrontation avec la population lors de la participation des militaires aux opérations de « maintien de l'ordre ».

Une série d'entretiens, auprès de la génération de goumiers et de tirailleurs mauritaniens et nigériens qui a connu le transfert vers l'armée nationale, précisera la question de la classification militaire et « ethnique » lors du passage de l'armée coloniale à l'armée nationale ; la consultation des archives nationales nigériennes et mauritaniennes pour la décennie 1960, du cabinet militaire de la Présidence et des archives de la coopération militaire française et de la diplomatie les compléteront utilement¹⁵.

Précision bibliographiques :

BANGA Arthur, *L'aide militaire française dans la politique de défense de la Côte d'Ivoire de 1960 à 2002*, EPHE et Université Houphouët-Boigny d'Abidjan, 2014.

BLANCHARD Emmanuel et GLASMAN Joël, « Introduction », in J.-P. Bat et N. Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

BOURGEOT André, « Sahara, espace géostratégique et enjeux politiques (Niger) », *Autrepart*, n°16, 2000, p. 21-48.

CHASSEY Francis de, « Colonisation, décolonisation et sociétés traditionnelles en Mauritanie », *Maghreb Machrek*, 2006, n° 189, p. 53-68.

¹³ Au sujet de la construction progressive de clivages identitaires par le biais de l'organisation des hommes en armes, Joël Glasman a consacré un chapitre de sa thèse sur le cas togolais (chapitre IV : Forces de l'ordre et ethnicité).

¹⁴ ANM de Nouakchott, série N Affaires militaires, recrutement et dossiers personnels 1943-1958 ; AN de Niamey série N affaires militaires coloniales ; Service historique de la défense pour le suivi des unités, 1^{er} RTS et groupes nomades ; CAPM de Pau.

¹⁵ Nouakchott, série N, cabinet militaire de la présidence 1960-1974 ; Niamey fonds du Niger indépendant, archives de la Présidence ; SHD série 14H ; La Courneuve, archives diplomatiques, suivis des comités de défense franco-africains.

- COOPER Frederick, "Possibility and Constraint: African Independence in Historical Perspective", *Journal of African History*, juillet 2008, vol. 49, n° 2, p. 167-196.
- DEBOS Marielle et GLASMAN Joël (dirs.), *Corps habillés : politique des métiers de l'ordre* (numéro spécial *Politique africaine*), Paris, Karthala, 2013, 176 p.
- GLASMAN Joël, *Les corps habillés : genèse des métiers de police au Togo (1885-1963)*, Thèse de doctorat sous la direction d'O. Goerg, Université Paris VII et Universität Leipzig, 2011, 549 p.
- JOLY Vincent, "The French Army and Malian independence (1956-1961)", in E. Keese and T. Chafer (ed.), *Africa at fifty*, Manchester, Manchester University Press, 2013, p. 75-89.
- KILLINGRAY David et OMISSI David E. (dirs.), *Guardians of empire: the armed forces of the colonial powers c. 1700-1964*, Manchester, Manchester University Press, 1999, 259 p.
- KIMBA Idrissa (dir.), *Armée et politique au Niger*, Dakar, CODESRIA, 2008, 288 p.
- LEFEBVRE Camille, *Frontières de sable, frontières de papier : histoire de territoires et de frontières, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 543 p.
- MANN Gregory, *Native sons: West African veterans and France in the twentieth century*, Londres, Duke University Press, 2006, 333 p.
- PARSONS Timothy H., *The African Rank-and-File. Social Implications of Colonial Military Service in the King's African Rifles 1902-1964*, Wesport, Heinemann, 1999, 302 p.
- STAPLETON Timothy J., *African Police and Soldiers in Colonial Zimbabwe 1923-1980*, Rochester, University of Rochester Press, 2011, 330 p.
- THOMAS Martin, *Empires of intelligence: security services and colonial disorder after 1914*, Berkeley, University of California Press, 2008.
- VILLASANTE Mariella, *Colonisations et héritages actuels au Sahara et au Sahel : problèmes conceptuels, état des lieux et nouvelles perspectives de recherche*, Paris, L'Harmattan, 2007, 2 volumes, 543 et 553 p.
- WAGUE Cheikhna, *Les communautés soninkées du Fouta Toro (Mauritanie, Sénégal) depuis la fin du XVIIIe siècle: peuplements, migrations et stratégies identitaires*, Thèse de doctorat sous la direction de P. Boilley, Université Paris I, 2010, 547 p.